



Communiqué de presse

84/23

Montreuil, le 21 septembre 2023

Répression et discrimination dans le groupe MEDICHARME : des salariés grévistes

Le groupe MEDICHARME pratique de la discrimination syndicale et entrave gravement le droit de grève des salarié·e·s. En effet, après une grève de 71 jours pour dénoncer les conditions de travail et la maltraitance institutionnelle dans leur EHPAD « les jardins d'Aiffres », les employées en grève, surnommées "les battantes d'Aiffres", font aujourd'hui l'objet de représailles au sein de leur établissement.

Une procédure de licenciement pour faute grave à l'encontre d'une responsable syndicale est en cours, malgré le refus de l'inspection du travail. De plus, les salarié·e·s en grève ont reçu une série d'avertissements.

Cette situation est inacceptable pour la CGT, car il est injuste de perdre son emploi après avoir dénoncé de mauvaises conditions de travail, de la maltraitance et des irrégularités financières.

Nous soulignons que le groupe MEDICHARME dispose d'excédents effectués avec le financement de l'ARS qu'il n'utilise pas pour améliorer les conditions de travail et de prise en charge des résidents, mais plutôt pour satisfaire leurs actionnaires.

Après la criminalisation de nos camarades dirigeants de la CGT, le combat des syndicats CGT des entreprises et les syndiqué·e·s sont aussi réprimé·e·s pour fait de grève !!!

Jusqu'où allons-nous permettre à ces groupes à but lucratif de dicter leur vision de la prise en charge de nos aîné·e·s et de faire des profits sur les dotations ARS en piétinant les conditions de travail des salarié·e·s ?

L'USD CGT 79 et l'UD CGT 79 appellent à un rassemblement le 26 septembre 2023 à partir de 12h30 devant l'établissement à Aiffres.

Il faut soutenir notre camarade Roaldine dans ce combat qu'elle mène avec ses collègues pour de meilleures conditions de travail et un bien-être des résident·e·s.

Quand on attaque un·e militant·e CGT, c'est toute la CGT qu'on attaque !!

NON À LA RÉPRESSION !!!